



Montréal, 22 février 2011

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa, ON
K1A 0A6

Objet : Plan national d'action contre la traite humaine

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, nous voulons souligner l'importance de mettre en place un plan national d'action pour lutter contre la traite des personnes au Canada et ailleurs dans le monde.

La Conférence religieuse canadienne (CRC), qui représente 18 200 religieuses et religieux catholiques au Canada, s'est penchée sur cette question depuis 2004 et a formé des centaines de personnes au Canada pour lutter contre la traite humaine et sensibiliser les décideurs à différents niveaux de la société. L'expertise développée par les comités tels que le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) et les diverses tables rondes de la CRC à travers le Canada a démontré en effet qu'il y a urgence pour le gouvernement du Canada d'adopter un plan national d'action pour contrer la traite humaine.

Nous considérons qu'un tel plan doit viser l'égalité entre les hommes et les femmes en réduisant la violence faite aux femmes et aux enfants par des programmes et des lois axés sur la prévention, la protection et le partenariat. Comme la Suède l'a déjà expérimenté, le Canada devrait axer son plan sur l'éducation dans une campagne contre la demande de prostitution, la décriminalisation des femmes prostituées et l'offre d'alternatives valables pour sortir de cet esclavage.

La Canada doit favoriser un réel partenariat entre les provinces et les régions, entre les différents acteurs à tous les niveaux d'intervention et particulièrement avec les organismes communautaires qui sont en contact direct avec les victimes et qui organisent avec elles des services de soutien et des voies de sortie vers une vie meilleure. Au Canada, une action spécifique devrait supporter les groupes de femmes autochtones qui travaillent en ce sens dans leurs propres communautés. Nous suggérons de plus au Canada de s'inspirer des pays qui luttent depuis longtemps contre la traite et qui ont adopté la méthode Delphi pour établir un consensus entre les divers intervenants sur les indices permettant d'identifier clairement les victimes de la traite.

Enfin, nous pensons que le gouvernement du Canada doit inclure dans son projet la traite des personnes pour le travail forcé. C'est une triste réalité vécue entre autres par des aides familiales et des travailleuses agricoles qui vivent des situations d'abus et d'exploitation sur le territoire canadien, notamment dans le cadre des programmes de travailleurs étrangers temporaires. Il s'agit là d'un enjeu évident de droits humains qui sont bafoués.

Il est donc important que la mise en place des ressources pour venir en aide aux victimes privilégie une approche globale, concertée et multisectorielle et accorde une place centrale aux organismes communautaires en reconnaissant leurs expertises. Le cœur de l'enjeu est la victime et ses besoins spécifiques de protection et de prévention.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à nos demandes dans l'élaboration d'un plan national d'action pour abolir la traite des personnes.

Mary Finlayson, RSCJ
Présidente

Cc.

Madame Joy Smith
Députée de Kildonan-St. Paul

L'honorable Rob Nicholson
Ministre de la Justice

L'honorable Rona Ambrose
Ministre de la Condition féminine

L'honorable Lawrence Cannon
Ministre des Affaires étrangères

L'honorable Jason Kenney
Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme

L'honorable Leona Aglukkaq
Ministre de la Santé

L'honorable John Duncan
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien